



Droit de garde: Ayant 2 enfants, un chez papa, l'autre chez maman??

Par **poupette**, le **05/06/2009** à **18:21**

Bonjour,

J'ai actuellement 2 petites filles âgées respectivement de 3 ans et demie et l'autre 6 mois. Je suis séparée de leur père depuis un an. Nous nous sommes toujours arrangés à l'amiable concernant la garde des petites, il les prend tous les week end chez lui depuis notre séparation et également depuis la naissance du bébé. Une action en justice est actuellement en cours afin d'officialiser notre mode de garde. Voilà le problème, je souhaiterais savoir s'il serait possible qu'il est la garde totale du bébé, tout en continuant à se qu'il est malgré tout, la plus grande tous les week end comme nous l'avons toujours fait car pour des raisons trop longues et trop compliquées à expliquer je ne souhaite plus avoir le bébé et je souhaiterais donc qu'elle soit chez son père mais garder la plus grande. Les questions que je me pose c'est déjà de voir si c'est faisable que le papa est la garde du bébé et moi de la plus grande. Et surtout par dessus tout en faisant cette demande ne pas perdre la garde de ma grande. Je sais que c'est un peu compliqué mais en bref je voudrais laisser le bébé à son père et garder la plus grande. Est-ce possible? Est-ce que je risque pas de perdre la garde de ma grande??

Merci d'avance de votre réponse

Bien cordialement